

Paris, le 17 mars 2022

## Devenir animateur, la Caf participe au financement du Bafa

**Avoir 17 ans et plus et chercher un emploi d'appoint qualifiant ? Le Bafa est la solution ! Le Bafa ou Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'acquérir des compétences reconnues et une expérience pratique d'encadrement d'enfants et/ou d'adolescents lors de colos, d'accueils de loisirs...**

**Et pourtant, de moins en moins de jeunes passent le Bafa : entre 2016 et 2020, le nombre de Bafa délivrés a baissé de 43% et 74% des structures employeuses font face à des difficultés de recrutement.**

**C'est en partant de ce constat que la Caf a décidé de se mobiliser et d'inciter les jeunes à le passer en proposant une aide financière. Elle apporte ainsi une participation jusqu'à 106,71€.**

### **Le Bafa, de nombreux atouts**

Accessible dès l'âge de 17 ans\*, cette formation allie la théorie à la pratique avec des stages dans différentes structures d'animation. Le Bafa est une entrée dans le monde de l'animation avec des responsabilités et du travail en équipe. Il permet de gagner en autonomie, de découvrir de nouveaux lieux, de vivre de nouvelles expériences, d'acquérir des compétences en encadrant des enfants et adolescents durant leur temps de loisirs.

\*Une autorisation parentale est à prévoir pour les moins de 18 ans

### **Quelle est l'aide de la Caf ?**

La Caf accorde une aide sans condition de ressources, à hauteur de 91,47€, et de 106,71€ pour une session d'approfondissement centrée sur la petite enfance. Cette aide peut être couplée avec celle de l'Etat qui prévoit 200€ pour les personnes qui s'inscrivent en 2022 à une session d'approfondissement ou de qualification.

### **Comment faire pour en bénéficier ?**

Il suffit de remplir et de renvoyer [le formulaire de demande](#), disponible sur le site de la Caf, après l'**inscription à la session d'approfondissement ou de qualification du Bafa**.

Pour s'inscrire et choisir son organisme de formation, rendez-vous sur la [plateforme BAFA-BAFD sur jeunes.gouv](#).

**Pour en savoir plus : Caf.fr et [BAFA-BAFD \(jeunes.gouv.fr\)](#)  
Pour plus d'infos sur l'aide exceptionnelle de l'Etat de 200€ : [Ici](#)**

*A la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), avec les 101 caisses d'allocations familiales, gère le versement des prestations familiales et sociales à 13,6 millions d'allocataires, soit 32,9 millions de personnes couvertes dont 13,8 millions d'enfants. Elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne et développent la solidarité envers les plus vulnérables. Suivez notre actualité sur [@cnaf\\_actus](#)*

### CONTACTS PRESSE

Virginie Rault  
07 78 95 49 90 / 01 45 65 68 84  
[presse@cnaf.fr](mailto:presse@cnaf.fr)

Glen Ouerdane  
01 45 65 68 86